Reçu en préfecture le 06/10/2023

Publié le

ID: 063-216303065-20231002-DEL2023_34DM3-BF

DELIBERATION (2023-34) DU CONSEIL MUNICIPAL

OBJET: Décision modificative n°3 – vote de crédits supplémentaires - Budget principal

L'an deux mille vingt-trois, le deux octobre, à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de LA ROCHE-NOIRE dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Pascal BRUHAT, Maire.

Nombre de Conseillers :

En exercice: 13

Présents:

9

Votants:

 \equiv

9

Date de convocation : 28 septembre 2023

Présents: MM. MMES: Pascal BRUHAT, Alain LAGRU, Gisèle TESTARD, Patrick JULLIEN, Pierre DUPECHER, Patrick BOUDINHON, Thierry CHALENDARD, Sébastien GARREAU, Marie-Aimée GUILMAN. Absents: MM. Sébastien SIRIEIX, Jean-Marie BILLY, Antoine MARCHAND, Michel MARTINIANI.

Secrétaire de séance : M. Sébastien GARRREAU.

Monsieur le Maire explique qu'il convient de procéder au vote de crédits budgétaires suivants.

FONCTIONNEMENT

Dépenses		Recettes	
Article(Chap) - Opération	Montant	Article(Chap) - Opération	Montant
6411 (012) : Charges de personnel (personnel titulaire)	11 347.00	73111 (731) : impôts directs locaux	6 412.00
		738 (73) Autres impôts et taxes	4 935.00
TOTAL	11 347.00		11 347.00

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil municipal, à l'unanimité des 9 votants :

- approuvent l'ajustement budgétaire ci-dessus,
- chargent Monsieur le Maire d'accomplir les formalités nécessaires.

Fait et délibéré, jour, mois et an que dessus. Affiché le 3 octobre 2023 Au registre sont les signatures, En Mairie de La Roche-Noire, le 3 octobre 2023 Le Maire, Pascal BRUHAT